



COMITÉ SYNDICAL Du MARDI 28 MARS 2023 à 17H30

L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars 2023, le Comité Syndical s'est réuni au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) à Brive-la-Gaillarde, sous la présidence de Monsieur CHRISTIAN PRADAYROL.

Nombre de Délégués
En exercice : 130
Présents : 77
Pouvoirs : 2
Votants : 79
Adopté avec :
Pour : 78
Contre : 0
Abstention : 1
Convocation établie et affichée le :
20 mars 2023
Certifié exécutoire compte tenu :
- de la transmission en Sous-Préfecture le :
- de la publication le :

DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 46

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Mme Danielle FAUCON, M. Jean-Louis LASCAUX, M. Eric VALERY, M. Alain DOUSSEAU, M. Steve CLOG-DACHARRY, Mme Marie-Christine LACOMBE, M. Pierre MONTEIL, M. Christian PRADAYROL, M. Guy ROQUES, M. Jean-Paul FRONTY, Mme Corinne FERLAND, M. Philippe MARTIN, M. Guillaume PELISSIER, M. Yves LAPORTE, M. Carlos MARTINEZ, M. Gérard BAGNOL, Mme. Josette FARGETAS, M. Olivier GUIGNARD, Mme Sylvie VILLEBONNET, M. Jean MEYJONADE, M. Noël CROUZEL, M. Régis LESCURE, M. Jean-François LABORIE, M. Christian MANIERE, M. Eddy MARCOS, M. Alain RIGOUX, Mme Isabelle DAVID, Mme Chrystèle POUCH, M. Philippe VIDAU, M. Michel DONZEAU, Mme Sandrine LABROUSSE, M. Didier MARSALEIX, Mme Sylvie LORENZON, M. Eric BOUYOUX, M. Henri SOULIER, M. Alain LAPACHERIE, Mme Martine DUMONT, M. Daniel FREYGEFOND, Mme Sonia CHOUZENOUX PINET, M. Bernard CONTINSOUZAS, M. Jean-Louis MICHEL, M. Michel ESCURAT, M. Philippe BATISTA, M. Clément TALLERIE, M. André HACQUART, M. Claude VILLENEUVE.

Communauté de Communes Midi Corrèzien : 15

M. Alain SIMONET, M. Bernard REYNAL, M. Gabriel BARRADE, M. Jean-Michel MONTEIL, M. Patrick LABALLE, M. Gérard LAVASTROU, M. Alain VAUZOUR, M. Pierre MACHE, M. Christophe CARON, M. Antoine LAMAGAT, Mme Colette COULOUMY-DORRIVAL, M. Yves POUCHOU, M. Olivier LAPORTE, Mme Françoise CHAPOULIE, M. Pierre BESSE.

DÉLÉGUÉS TITULAIRES AYANT DONNÉ POUVOIR : 2

M. Frédéric SOULIER à M. Christian PRADAYROL
Mme Hélène LACROIX à M. Yves LAPORTE

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS PRÉSENTS : 10

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive :

Mme. Martine CONTIE, M. Alexandre DE SOUSA, Mme. Yolande VALADAS, M. Richard LANDRAUD, Mme Marion ROYER, M. Franck FOURNIER, M. Patrice PRIMAULT, Mme Myrienne AUSSEL THOMAS, Mme. Dominique BORDEROLLE, M. Christian MARCOU.

Communauté de Communes Midi Corrèzien : 6

M. Eric ROSSIGNOL, M. Stéphane BROUSSE, M. Marcel-Bernard SIMBELIE, M. Ali YACINE, M. Vianney BLONDEAU, Mme Claire LABRUE

Accusé de réception en préfecture
019-251900197-20230407-2023-4-AR
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

DÉLIBÉRATION N°2023-4

Le Comité Syndical, réuni conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a désigné Monsieur Clément TALLERIE pour remplir les fonctions de secrétaire.

DELIBERATION N°2023-4 : VOTE DU BUDGET 2023

RAPPORTEUR : MONSIEUR CHRISTIAN PRADAYROL, PRESIDENT

Le budget 2023 doit permettre d'assurer la gestion administrative du syndicat, le suivi et la révision générale du Schéma de Cohérence Territoriale sur le territoire des intercommunalités adhérentes au syndicat.

Le budget 2023 se répartit de la manière suivante :

- Section de Fonctionnement : 711 562,00 €
- Section d'Investissement : 418 387,00 €

✓ EN FONCTIONNEMENT (voir tableau ci-joint : projet budget 2023 section fonctionnement)

Les principales dépenses

- Les charges à caractère général : 107 000 €
- Les charges de personnel : 130 000 €
- Les autres charges de gestion courante : 237 767 €
- Les opérations d'ordre : 10 592 €
- Les dépenses imprévues : 0 €

Les principales recettes :

- Résultat de fonctionnement reporté : 586 637,46 € (523 758,23 € au BP précédent)
- Les contributions des membres : 120 237 € (1,00 € par habitant)

Pour rappel, la cotisation est calculée au prorata de la population (50%) et au prorata des bases de la cotisation foncière des entreprises (50%).

- Les opérations d'ordre : 4 387 €

✓ EN INVESTISSEMENT (voir tableau ci-joint : projet budget 2023 section investissement)

Les principales dépenses

- Frais d'études (élaboration SCOT) : 210 000,00 €
- Frais d'études (réserve) : 190 000 €
- Subvention d'équipement aux organismes publics : 9 000 €
- Matériel de bureau et d'informatique : 5 000,00 €
- Les opérations d'ordre : 18 241,96 €

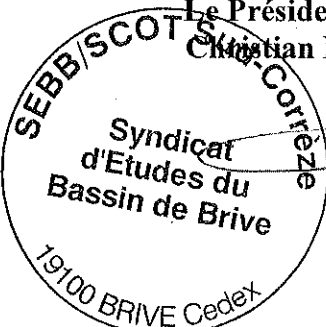
Les principales recettes

- Le résultat d'investissement reporté : 181 391,70 € (177 482,35 € au BP précédent)
- Les opérations d'ordre : 8 908,00 €

➤ Il est proposé au Comité Syndical d'approuver le Budget 2023.

ADOPTÉ À LA MAJORITE

Le Président,
Christian PRADAYROL



Syndicat
d'Etudes du
Bassin de Brive

19100 BRIVE Cedex

Accusé de réception en préfecture
019-251900197-20230407-2023-4-AR
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023